

# La vie associative

## Comité des fêtes

**Thé dansant** : Le Dimanche 04 Octobre 2015 de 14h30 à 19h00, bal animé par Francis Devaux. Salle Jean Moulin. Entrée : 10€

**Théâtre** : Le 10 Octobre 2015 à 20h30, Salle Jean Moulin, La troupe théâtrale la Canrobade présente : «Poulet d'Avril». Pièce de J.P. Shoemaeker. Suivie d'un entracte, la soirée se terminera par quelques chansons. Entrée : 8 € Réservations au : 05 55 85 98 28

### Activités : Peinture.

Reprise des cours de peinture (techniques multiples) à partir du 3 septembre, le jeudi soir de 17h30 à 19h30 à l'espace culturel de Jugeals-Nazareth. Renseignements au : 05 55 85 14 27 ou 05 55 85 98 28.

### Art Floral

Reprise des cours d'Art Floral le Lundi 12 et Mardi 13 Octobre. Renseignements au 05 87 43 92 90 ou 05 55 85 98 28.

### Musique et Chant

Le jeudi soir à 20h30 à l'espace culturel de Jugeals-Nazareth. Renseignements au : 05 55 85 98 28.

## A.S.J.N. Football

L'AS Jugeals Noailles : la Coupe de France : un rêve à dimension humaine ! Merci à tous nos joueurs pour ces émotions intenses ! Lors d'un déplacement périlleux à Panazol le dimanche 26 septembre 2015 pour le 4ème tour de la Coupe de France, l'ASJN a encore fait briller son collectif mais n'a pas réussi cette fois-ci à terrasser son adversaire : 1-1 (3 tirs aux buts à 0). Ce plaisir, proposé par ces matchs couperets à élimination directe savouré face à Isle, ne nous a pas déçus cette fois-ci. Retour au championnat avec la réception de Limoges Landouge : **Samedi 3 octobre 2015 à 20h00**. Venez nombreux soutenir votre équipe.



## JN Rando

La prochaine sortie de JN Rando, (Jugeals-Nazareth en randonnée) aura lieu le dimanche 11 octobre dans la vallée de Planchetorte et le désert de Chèvrecujols. Départ du parking de la vallée de Planchetorte à 14h. Renseignements au 05 55 24 67 15. Rendez-vous pour covoiturage parking habituel sous la salle polyvalente de Jugeals-Nazareth à 13h30.



# La vie du village

## Un nouveau cabinet infirmier



Un nouveau cabinet infirmier vient d'ouvrir aux Escombes, à Jugeals-Nazareth, celui de **Me Carole NEGRET** (Tel. 06 48 31 09 54). En cas d'absence, Me NEGRET sera remplacée par **Me Stéphanie MARQUES** (Tel. 06 83 29 95 27).

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53  
Fax : 05 55 85 58 75  
Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr  
Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)  
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 à 19h30  
Mardi : 8h15 à 12h  
Mercredi : 8h15 à 12h et 13h30 à 19h15  
Jeudi : 8h à 12h  
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h  
**Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.**

Cantine : 05 55 85 97 96  
Garderie : 05 55 85 92 60  
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT  
Tel. 05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

### Infirmières :

### Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56  
Mob. 06 80 02 04 00

### Stéphanie CHANEL-PACHERIE

Tel. 05 55 22 03 41  
Mob. 06 84 76 40 36

### Carole NEGRET

### & Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 07

### Assistantes maternelles :

### Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

### Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

### Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70

### Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

### SAMU : 15

### POMPIERS : 18

### GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

### ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 810 333 019 ou 0 972 675 019

### Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

# Jugeals-Nazareth

BULLETIN MUNICIPAL Octobre 2015



## Le mot du Maire

Nous comptons cette année 104 élèves répartis en 5 classes. Après plusieurs années d'augmentation, l'effectif est stabilisé, sans remettre en cause, pour cette année, la pérennité de la 5ème classe qui fut ouverte officiellement à la rentrée 2013.

Grâce au travail des diverses équipes municipales qui se sont succédées depuis plusieurs décennies, nous disposons d'infrastructures et de personnels qualifiés pour accueillir l'ensemble des enfants de notre commune et cela dans de bonnes conditions : garderie matin et soir, transport scolaire, cantine et, depuis la rentrée 2014, nous avons mis en place les activités périscolaires.

Nous avons aussi la chance d'accueillir des enfants sur place les mercredis après-midi et pendant les vacances avec l'ALSH sous la compétence de l'AGGLO.

J'attire l'attention de tous les nouveaux habitants de notre commune afin qu'ils fassent le maximum pour inscrire leurs enfants à l'école, dès leur aménagement sur notre commune.

Je perpétue la décision des maires précédents, en ne donnant pas d'autorisation de scolarité dans les communes voisines.

Du fait que la loi permet aux nouveaux habitants de laisser leurs enfants scolarisés dans la commune de leur domicile précédent et ce jusqu'à la fin d'un cycle d'apprentissage (Cycle 1 : Maternelle. Cycle 2 : CP CE1 CE2. Cycle 3 : CM1 CM2), nous sommes contraints, à ce jour, de payer aux communes concernées les frais de scolarité de 3 enfants domiciliés à JUGEALS-NAZARETH se trouvant dans cette situation du fait du choix des parents. Cela représente un coût supplémentaire qui **impacte notre budget de 2 687€**. Cela représente aussi des recettes en moins pour la garderie et la cantine, tout en sachant que les frais fixes sont les mêmes pour la commune (bâtiment, personnels, etc...).

D'autre part, il y aura 17 départs en 6ème à la rentrée 2016, faisons ensemble tout pour préserver les 5 classes. Nous savons bien qu'après une fermeture de classe, la réouverture est très difficile à obtenir et pendant ce temps, les classes se retrouvent surchargées, avec tous les inconvénients (conditions et qualité d'enseignement).

J'en appelle à la citoyenneté de tous afin que les investissements réalisés et le personnel à disposition soient valorisés en accueillant tous les enfants de notre village.

**Enfin je profite de cette tribune pour évoquer un autre sujet. Le projet de reconstruction de la salle Jean Moulin évolue selon le cahier des charges présenté au conseil municipal du 20 février 2015 et communiqué au bulletin municipal d'avril 2015. Le plan de financement et le calendrier ont été présentés au conseil municipal du 12 juin dernier et communiqués dans le bulletin de juillet-août. L'architecte retenu travaille et va très bientôt nous présenter l'avant projet sommaire. En attendant une réunion publique, j'invite ceux qui le souhaitent à me contacter pour un rendez-vous sur le sujet.**

Le Maire, Gérard BAGNOL.

